Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

Expression Française et Ouverture sur le Monde

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Questions sur les inégalités entre les femmes et les hommes au travail (13 questions) **Page 3**

2. Synthèse sur les inégalités professionnelles et leurs solutions (1 question) **Page 9**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Carreleur - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 3-Sujet.pdf

1. Questions sur les inégalités entre les femmes et les hommes au travail

À partir d'articles, d'un tableau de salaires et d'images publicitaires, le candidat étudie les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes en France. Il analyse les rémunérations, les causes et les solutions proposées, puis mobilise des notions de législation du travail.

Document 1

Question 1. D'après l'article, citez quatre caractéristiques de l'emploi féminin en France aujourd'hui.

L'article souligne que l'activité féminine progresse et atteint 46,1 %. Pourtant, les femmes sont plus touchées par le chômage, occupent plus souvent un emploi précaire ou à temps partiel et représentent quatre fois plus d'actifs en sous-emploi que les hommes. Elles constituent aussi 80 % des personnes rémunérées sous le SMIC. Enfin, leur salaire moyen reste inférieur de 20 % dans le privé et le semi-public, et elles accèdent moins souvent aux postes d'encadrement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Activité en hausse, mais davantage de chômage, d'emplois précaires et à temps partiel, de sous-emploi, de bas salaires et un accès moindre à l'encadrement.

Question 2. Mettez en relation les éléments de réponse à la question 1 et le niveau de formation des femmes. Indiquez ce que vous en déduisez.

Le document indique que les femmes sont désormais plus nombreuses que leurs collègues masculins à obtenir un diplôme supérieur ou équivalent au baccalauréat. Pourtant, elles restent davantage touchées par le chômage, la précarité et le temps partiel, et leurs salaires sont plus faibles. Un niveau de formation élevé ne suffit donc pas à garantir l'égalité professionnelle : les écarts tiennent aussi aux choix d'orientation, aux discriminations et aux conditions de carrière.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Malgré un niveau de formation au moins égal à celui des hommes, les femmes restent défavorisées dans l'emploi : le diplôme ne suffit pas à assurer l'égalité.

Document 2

Question 3. Selon le sexe et pour chacune des catégories socioprofessionnelles, indiquez quel secteur, privé ou public, est le mieux rémunéré.

Catégorie	Femmes : secteur le mieux rémunéré	Hommes : secteur le mieux rémunéré
Cadres	Privé : 33 000 €	Privé : 43 000 €
Professions intermédiaires	Public : 20 000 €	Privé : 22 500 €
Employés et ouvriers	Public : 16 500 €	Public : 18 500 €

Le secteur le plus rémunérateur varie selon la catégorie et le sexe. Ces montants sont les salaires nets annuels de 2001.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cadres : privé pour les deux sexes. Professions intermédiaires : public pour les femmes, privé pour les hommes. Employés et ouvriers : public pour les deux sexes.

Question 4. À l'aide des données chiffrées, réalisez sur le papier millimétré un diagramme en barres. Traitez le secteur privé, puis le secteur public, indiquez en abscisse la différence de rémunération en pourcentage entre les femmes et les hommes pour chaque catégorie professionnelle, et donnez un titre au document.

Catégorie	Privé	Public
Cadres	23,3 %	18,5 %
Professions intermédiaires	13,3 %	4,8 %
Employés et ouvriers	13,1 %	10,8 %

Chaque écart est rapporté au salaire masculin : $(salairemasculin - salairefféminin)/salairemasculin\ times100$. Sur le diagramme, placer les six barres horizontales dans l'ordre demandé : privé, puis public. L'axe des abscisses indique l'écart en pourcentage. Arrondir au dixième.

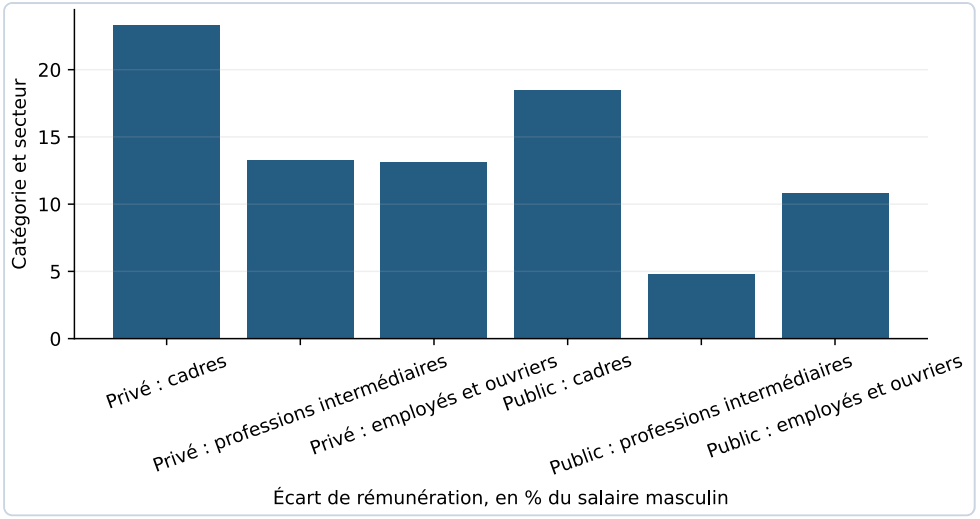
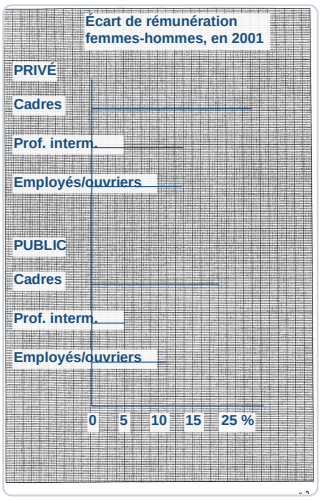


Diagramme en barres complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Titre : « Écart de rémunération entre les femmes et les hommes selon la catégorie et le secteur, en 2001 ». Privé : 23,3 %, 13,3 %, 13,1 %. Public : 18,5 %, 4,8 %, 10,8 %.

Question 5. **Comparez et analysez, selon leur qualification, les niveaux de rémunération des hommes et des femmes dans les deux secteurs, privé et public.**

Dans les deux secteurs, les salaires augmentent avec la qualification, pour les femmes comme pour les hommes. À catégorie et secteur identiques, les hommes gagnent davantage. L'écart est particulièrement important chez les cadres : 10 000 € dans le privé et 6 000 € dans le public. Le privé paie mieux les cadres et les professions intermédiaires ; le public paie mieux les employés et ouvriers. La qualification et le secteur modifient donc les salaires, sans supprimer l'inégalité entre les sexes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les salaires augmentent avec la qualification. Les hommes gagnent davantage que les femmes dans chaque catégorie et chaque secteur.

Document 3

Question 6. Faites la dénotation de l'image et indiquez les connotations des deux éléments qui la composent. Précisez quel type de femme cette publicité présente.

L'image montre une femme en tenue professionnelle, tenant un ordinateur portable. Les mots « pilote » et « copilote » accompagnent cette représentation. La femme évoque une salariée active et autonome ; l'ordinateur suggère la maîtrise des outils numériques, la mobilité et un bureau sans limites, conformément au slogan. La publicité présente donc une femme moderne, compétente et capable de travailler partout. Cette image valorisante reste idéalisée et ne renseigne pas sur les inégalités vécues au travail.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une femme active et autonome, présentée comme maîtresse des outils numériques et libre de travailler partout : une image professionnelle valorisante et idéalisée.

Question 7. Dites si cette image reflète la réalité évoquée dans les documents 1 et 2, puis justifiez votre réponse.

L'image ne reflète que partiellement la réalité décrite dans les documents 1 et 2. Elle montre une femme active et autonome, mais ne représente ni les difficultés d'accès à l'emploi et aux postes d'encadrement, ni les écarts de rémunération. Or les documents signalent davantage de chômage, de précarité, de temps partiel et de sous-emploi pour les femmes, ainsi qu'un salaire moyen inférieur. La publicité met en avant une réussite possible, sans montrer ces inégalités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non, la publicité idéalise une femme active et ne montre ni les écarts de salaire ni les obstacles professionnels relevés dans les documents.

Documents 4, 5 et 6

Question 8. Retrouvez dans les documents 4, 5 et 6 les différents types de raisons expliquant les inégalités entre les hommes et les femmes. Complétez sur votre copie le tableau en distinguant les raisons liées à l'éducation, celles qui tiendraient à la psychologie des femmes françaises et celles qui sont liées aux pratiques en vigueur dans les entreprises.

A) Éducation des femmes et des hommes	B) Psychologie attribuée aux femmes	C) Pratiques des entreprises
Éducation différenciée dès l'enfance ; stéréotypes et orientations professionnelles sexuées ; filles moins encouragées vers les filières scientifiques et techniques ; tâches domestiques et éducatives inégalement partagées.	Manque de confiance en soi ; tendance à se sous-estimer et à limiter ses ambitions ; hésitation à accepter des responsabilités ou à demander une promotion.	Dirigeants qui cooptent des hommes leur ressemblant ; critères de mobilité et de disponibilité ; carrières moins valorisées après les contraintes familiales ; accès limité aux postes de décision.

Les documents montrent des causes qui se cumulent : l'éducation façonne les orientations et les ambitions, tandis que les habitudes de recrutement, de promotion et de partage des responsabilités maintiennent les inégalités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Éducation et stéréotypes, autocensure et manque de confiance, pratiques d'entreprise qui favorisent les hommes et limitent les carrières féminines.

Document 4

Question 8. Recherchez dans le document 4 deux solutions relevant d'une volonté politique pour remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail en France.

Nicole Ameline présente la loi comme un cadre essentiel, mais estime qu'elle doit être soutenue par une action collective. Deux leviers politiques sont proposés : faire vivre la Charte de l'égalité et le label « égalité », puis mobiliser les partenaires sociaux pour créer et soutenir un accord interprofessionnel. Ces démarches doivent conduire les entreprises à combattre les discriminations et à appliquer concrètement le principe d'égalité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faire promouvoir la Charte de l'égalité et le label « égalité » ; mobiliser les partenaires sociaux autour d'un accord interprofessionnel.

Question 9. Relevez dans le document 4 au moins quatre actions concrètes qui, appliquées dans les entreprises, permettraient de réduire ces inégalités.

Le document propose des mesures concrètes pour agir sur les carrières et l'organisation du travail :

- créer des services en entreprise pour mieux prendre en compte la parentalité ;
- adapter les horaires et l'organisation aux contraintes familiales ;
- accorder prioritairement aux femmes le droit individuel à la formation ;
- former les salariées et valider leurs acquis dans l'entreprise ;
- faciliter le retour à l'emploi.

Ces actions visent à réduire les freins liés aux responsabilités familiales et à soutenir les parcours professionnels.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Services favorisant la parentalité, organisation adaptée aux contraintes familiales, accès prioritaire à la formation, validation des acquis et aide au retour à l'emploi.

Question 10. Selon le document 4, indiquez les valeurs ou les principes à promouvoir pour lutter contre ces inégalités.

Nicole Ameline défend la lutte contre toutes les formes de discrimination et fait de l'égalité un principe de gestion, autant qu'une valeur de l'entreprise. Elle appelle à reconnaître la diversité, présentée comme une richesse, et à mobiliser tous les acteurs de la société. L'égalité doit ainsi devenir une pratique réelle dans les entreprises, et non rester une simple déclaration de principe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Promouvoir l'égalité et la non-discrimination, reconnaître la diversité comme une richesse et mobiliser collectivement les acteurs du monde du travail.

Documents 5 et 6

Question 11. Comparez les solutions proposées par la femme cheffe d'entreprise et l'historienne pour que les femmes s'engagent davantage dans le combat pour l'égalité professionnelle.

Anne-Claire Taittinger encourage les femmes à prendre confiance, à accepter des responsabilités et à demander ce qu'elles souhaitent. Elle propose que les antennes de l'ANPE, les associations et les réseaux de retour à l'emploi les soutiennent. Christine Bard privilégie une action éducative et collective : réviser les enseignements, faire connaître l'histoire des femmes, combattre les stéréotypes et mieux partager les tâches domestiques et éducatives. Toutes deux veulent renforcer la confiance des femmes, mais proposent des leviers différents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Taittinger mise sur l'affirmation de soi et le soutien des réseaux ; Bard sur l'éducation, la lutte contre les stéréotypes et le partage des tâches.

Législation

Question 12. Définissez les termes « temps partiel » et « travail de nuit ».

Temps partiel : durée de travail inférieure à la durée légale ou conventionnelle applicable à un emploi à temps complet. **Travail de nuit :** travail effectué pendant la période nocturne définie par la loi ou un accord collectif. Pour la définition légale usuelle applicable à l'époque du sujet, il s'agit du travail effectué entre 22 heures et 5 heures, sous réserve d'une période équivalente prévue par accord.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Temps partiel : durée inférieure au temps complet légal ou conventionnel. Travail de nuit : travail effectué, en principe, entre 22 heures et 5 heures.

2. Synthèse sur les inégalités professionnelles et leurs solutions

Le candidat s'appuie sur ses connaissances et les documents du dossier pour évoquer les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail en France. Il développe une opinion sur les solutions susceptibles de résoudre le problème, dans un texte organisé d'une trentaine de lignes.

Question Synthèse. À partir de vos connaissances et des documents, rédigez un développement organisé d'une trentaine de lignes, avec une introduction et une conclusion. Évoquez les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail en France, puis donnez votre opinion sur les solutions susceptibles de résoudre ce problème.

Introduction. En France, la participation croissante des femmes au travail ne garantit pas l'égalité professionnelle.

Constat et causes. Elles subissent davantage le chômage, l'emploi précaire, le temps partiel et le sous-emploi. Le document 1 relève un écart salarial moyen d'environ 20 % dans le privé et le semi-public. En 2001, les femmes cadres gagnent 33 000 euros dans le privé, contre 43 000 pour les hommes. Elles accèdent aussi moins souvent aux postes de décision. Les documents relient ces inégalités aux stéréotypes éducatifs, à l'autocensure, au partage inégal des responsabilités familiales et aux pratiques de recrutement et de promotion.

Solutions et conclusion. La loi doit fixer des objectifs d'égalité et sanctionner les discriminations. Les entreprises doivent revoir leurs critères de carrière, faciliter la formation et le retour à l'emploi et adapter l'organisation du travail aux contraintes familiales. L'école doit combattre les stéréotypes; les responsabilités domestiques doivent être mieux partagées. Cette action collective est indispensable pour faire progresser une égalité réelle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'égalité professionnelle exige une action conjointe de l'État, des entreprises, de l'école et des familles.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Brevet professionnel, session 2004, porte sur les inégalités entre les femmes et les hommes au travail en France. D'une durée de 3 heures et de coefficient 3, elle n'affiche pas de code sujet. Articles, tableau de rémunérations et images servent à évaluer la compréhension, l'analyse de données, l'argumentation, la synthèse et les connaissances en législation du travail.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier aborde les inégalités d'emploi, de rémunération, d'accès aux postes de responsabilité et de répartition des tâches familiales.
- Pour comparer les salaires, distinguez systématiquement le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et le secteur privé ou public.
- Pour calculer un écart salarial en pourcentage, rapportez la différence à une base de comparaison clairement précisée.
- Les stéréotypes d'orientation, le manque de confiance et les pratiques des entreprises figurent parmi les facteurs étudiés.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le diagramme, suivez l'ordre privé puis public, identifiez les catégories et indiquez un titre ainsi que les pourcentages demandés.
- Appuyez les comparaisons sur les montants exacts du tableau et ne confondez pas salaires annuels nets et écarts en pourcentage.
- Classez les causes dans les trois rubriques du tableau et reliez vos réponses aux documents indiqués.
- Pour la synthèse, prévoyez une introduction, un développement organisé et une conclusion, puis formulez clairement votre opinion.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer et présenter l'écart de rémunération demandé dans le diagramme ?

Comparez les deux salaires d'une même catégorie et d'un même secteur. Pour exprimer l'écart en pourcentage, rapportez la différence au salaire retenu comme base, puis multipliez par 100. Indiquez clairement cette base et l'unité.

Q : Comment comparer les rémunérations du tableau sans confondre les secteurs ?

Procédez catégorie par catégorie. Comparez d'abord les femmes et les hommes dans un même secteur, puis le privé et le public pour un même sexe. Citez les montants annuels nets et limitez vos conclusions aux données fournies.

Q : Comment organiser les trois heures de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de répartition du temps entre les questions et la synthèse. Réservez du temps pour exploiter les documents, réaliser le diagramme, rédiger le texte d'une trentaine de lignes et relire vos réponses.

Q : Quels éléments de notation et de présentation faut-il respecter ?

Le sujet attribue 40 points aux questions et 20 points à la synthèse. Répondez à chaque consigne, utilisez les données exactes et respectez les demandes de présentation du diagramme et de rédaction organisée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Carreleur - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.